



Toujours pas reçu de solde tout compte.

Par **Jimmy51100**, le **13/02/2013** à **16:34**

Bonjour a tous, rnrnJe me permets de postuler ceci sur le forum car j'ai un petit soucis de contrat. rnEn effet j'ai signer un CDD de 3 mois en tant qu'animateur commercial, celui-ci commencé le 17 janvier 2013. J'ai eu une période d'essai de 15 jours (31 janvier), comme le travail ne correspondait pas a mes attentes, j'ai décidé de rompre la période d'essai. Donc j'ai travaillai du 17 janvier au 22 janvier 2013. Et a ce jour l'employeur ne me répond plus au téléphone, ni au SMS... J'ai l'impression qu'ils veulent me la mettre a l'envers ce que je n'espère pas, et donc je voudrais avoir plus de détails sur mes droits car je ne connais pas ce domaine là. rnrnPS: A ce jour je n'ai toujours pas reçu mon attestation pôle emploi et mon solde tout compte. rnrnrnMerci de vos réponses les amis, rnrnCordialement, Jimmy

Par **mimi007**, le **21/02/2013** à **21:39**

Je vous conseille de faire une lettre recommandée avec accusée réception afin de réclamer vos documents de fin de contrat à votre employeur (copie à l'inspection du travail) rnPuisque vous avez rompu votre essai, vous vous êtes vous même privé d'emploi et n'aurait donc certainement pas droit aux allocations chômage mais cela vous le savez certainement. rnsi vous avez besoin d'aide / relecture pour la rédaction de votre courrier, n'hésitez pas. rnrnCordialement,

Par **Jimmy51100**, le **22/02/2013** à **15:13**

Bonjour Marion,rnrnMerci de vos conseils ... Mais est-ce que vous pouvez m'aider dans la

démarche de lettre de mise en demeure car je ne c'est pas quoi marquer dans le courrier.
Enfin si sa vous dérange pas ...
Cordialement,
Jimmy

Par **mimi007**, le **26/02/2013** à **10:12**

bonjour,
vous pouvez commencer par un petit récapitulatif des faits :
- Ayant travaillé au sein de votre société (nom) et les dates de travail, j'ai mis fin à ma période d'essai (à telle date).
je n'ai à ce jour toujours pas reçu mes documents de fin de contrat... (et là je vous aiderais avec des articles du code du travail)
Merci de me préciser les documents que vous n'avez pas pu avoir à ce jour :
- attestation pôle emploi ?
- certificat de travail ?
- reçu pour solde de tout compte ?
- votre fiche de paie ?
cordialement,